

Keleier

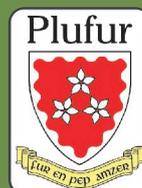
BULLETIN MUNICIPAL • Mars 2023

Plufur Infos



P 2 . ÉDITO
P 3 à 5 . VIE MUNICIPALE
P 6 à 7 . ACTION SOCIALE

P 8 à 10 . VIE LOCALE
P 10 à 11 . INFOS PRATIQUES
P 12 . PATRIMOINE





CHÈRES PLUFURIENNES, CHERS PLUFURIENS, CHERS AMIS ;

Peut-on imaginer que lorsque l'année est finie et que l'on se souhaite « bonne année » pour le nouvel an on tourne le dos aux problèmes, on passe à la résolution des vœux agréables que l'on a pu échanger l'espace d'un instant .

La réalité est plus difficile puisque quelques jours plus tard on apprend que notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est menacé. Bien que notre effectif scolaire reste confortable et malgré l'implication des trois communes à maintenir des écoles de haut niveau, avec des personnels dévoués, des parents d'élèves solidaires et volontaires, une équipe enseignante performante ; nous nous retrouvons à devoir nous battre devant une logique étroitement comptable d'un système ayant l'objectif de récupérer des postes d'enseignants en faisant fi de l'aménagement du territoire, de la réalité de la vie en milieu rural et surtout de la qualité de l'apprentissage fondamentale aux études de nos enfants.

La volonté de tous les élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux avec le soutien efficace et déterminé des parents d'élèves, du personnel, de la population toute entière et l'appui des syndicats ; le défi a été relevé et nous avons eu gain de cause. C'est une belle victoire.

Notons que nos écoles communales sont fragiles et que plus que jamais elles méritent toute notre attention.

Merci à toutes et à tous,
et bloavezh mat

Hervé Guélou

EDITO MIZ MEURZH 2023

N'haller ket krediñ pa vez echu ar bloaz ha pa lârer « Bloavezh mat » an eil d'egile da goulz ar bloaz nevez e lezer ar c'hudennoù war hon lec'h hag e tremener, e-pad ur pennad bihan, d'ar c'hoant da hetiñ ha da gas da benn ar pep gwellañ.

Met ar wirionez a zo diaesoc'h p'hon eus klevet, un toullad devezhioù war-lerc'h, e oa ar c'henstrollad pedagogel etrekumunel (KPE) en dañjer. Daoust ma chom niver ar skolidi uhel a-walc'h, daoust ma ra eus ar gwellañ an teir gumun evit miret ul live uhel e pep skol, gant implijidi kalonek, gant tud ar vugale prest da sikour ha mennet, gant ur skipailh kelennerien barrek, eo bet ret dimp em em gannañ. En em gannañ a-enep sifroù lakaet da dalvezout evit adaptout kelennerien hep derc'hel tamm kont ebet eus an dachenn, eus ar pezh eo ar vuhez war ar maez ha dreist-holl eus kalite ar gelennadurezh diazez evit studioù hon bugale.

A-drugarez da youl start an dilennidi lec'hel, re an departamant, ar rannvro hag ar vro ha gant skoazell efedus ha pennek tud ar vugale, an implijidi, ha d'ar boblañs a-bezh harpet gant ar sindikajoù omp aet d'an emgann ha gounezet hon eus. Deut eo brav ganimp.

Arabat disoñjal eo bresk ar skolioù kumun ha eo ret dimp diwall anezho ha chom war evezh.

Trugarez d'an holl ac'hanoc'h.

Bloavezh mat.

Hervé Guélou

CIMETIÈRE

FIN DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Après environ 9 mois de travaux effectués en fonction des conditions climatiques, nous arrivons au terme du chantier.

RAPPEL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ENTREPRISES :

Nouveau portail du cimetière



ENTREPRISES		MONTANT H.T	MONTANT TTC
TRAVAUX TERRASSEMENT - GABIONS	DÉTAILS DES TRAVAUX	56828.00 €	68193.60 €
LE BRIQUER TP	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de terrassement divers (pose de clôture provisoire) • Fourniture et pose gabions pourtours du cimetière • Pose de bordures métalliques pour séparation des allées et des parterres + gravillons 		
FOURNITURES DES PLANTS		3139.85 €	3767.82 €
JARDIN DE GWENN	Création des massifs et fourniture des plants		
TRAVAUX DE PLANTATIONS		10328.60 €	12394.32 €
ATELIER DES JARDINS	Main d'Oeuvre plantations + paillage : Plantations mur SUD, OUEST, NORD, EST, massifs SUD intérieur et extérieur, végétalisation du caveau devant le calvaire		
TRAVAUX PORTAIL ET PORTILLON		10506.83 €	12608.20 €
JARDI'ZEN PAYSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Installation portail + portillon entrée EST + Seuil béton (démolition + réfection) • Fourniture et pose du bardage - local technique • Installation du Portillon NORD (accès déchets) + Démolition mur existant, remise en état poteaux et évacuation 		
JARDIN DU SOUVENIR ET COLUMBARIUM		11778.33 €	14134.00 €
POMPES FUNÈBRES LE MORVAN	<ul style="list-style-type: none"> • création du jardin du souvenir + cases de columbarium • fourniture et pose de 5 cavurnes enterrées • Rénovation du calvaire 		
COÛT TOTAL DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION		92 581.61 €	111097.93 €

L'ensemble du projet a été financé par des subventions à hauteur de 80 % des dépenses H.T, dont 30 % par l'état (DETR 2021) et 50 % par le département (Plan de relance 2021).

Les deux emplacements de dépose des déchets verts et plastiques sont conservés.

Nous souhaitons vous laisser la possibilité de trier les déchets.

A cet effet, quatre containers sont à votre disposition :

- GRAND CONTAINER (terre et plantes)
- PETIT CONTAINER (pots en plastique et papier)

Nous attachons une grande importance au tri et à la séparation des déchets.

Merci de votre compréhension.

Le cimetière a été déplacé du pourtour de l'église à son emplacement actuel dans les années 1970. Le cimetière de PLUFUR s'adapte et répond aux évolutions de notre société, de ses rites funéraires et de ses contraintes environnementales.

Pour rappel, la commune est agréée zéro phyto.

Il est entretenu régulièrement par Nicolas, notre technicien municipal.

Ce lieu de mémoire et de recueillement est ouvert aux familles mais également aux visiteurs désirant découvrir un patrimoine local méconnu.

Divers aménagements du cimetière



Jardin du souvenir



NOTE IMPORTANTE :

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveaux, cavurnes, tombes). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

Une concession est louée pour une durée, au choix des familles : 30 ans ou 50 ans.

LA COMMUNE PEUT REPRENDRE UNE CONCESSION DANS LES CAS SUIVANTS :

• NON RENOUELEMENT D'UNE CONCESSION À DURÉE LIMITÉE :

- Si vous ne demandez pas le renouvellement d'une concession à durée limitée, la commune peut la reprendre.
- La reprise peut intervenir après un délai de 2 années suivant l'échéance de la concession.
- La mairie vous informe de son intention de reprendre la concession par l'un des moyens suivants : courrier ou panneau au pied de la sépulture.

• CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON :

Si vous n'entretenez pas une concession trentenaire ou cinquantaire, la commune peut constater son état d'abandon (aspect indécent ou délabré).

Elle peut alors entamer une procédure de reprise si les 4 conditions suivantes sont réunies :

- **La concession** a plus de 30 ans.
- **La dernière inhumation** remonte à 10 ans au moins.
- **La famille ou la personne chargée** de l'entretien de la concession est informée.
- **Un délai d'attente** de 1 an à partir du constat d'abandon est respecté.

La mairie prévient si elle connaît les personnes suivantes :

- **Descendants** (ou successeurs) des propriétaires de la succession
- **Éventuellement** personne chargée de l'entretien de la concession.

A SAVOIR :

Si l'adresse de la famille est inconnue, un avis est affiché à la mairie et à la porte du cimetière.

PARCOURS DE SANTÉ

En ce début d'année 2023, le parcours de santé est désormais accessible à tous. L'ensemble a été acheté auprès de l'entreprise MEFRAND. Son installation a été réalisé par des bénévoles de la commune, Nicolas, le technicien municipal ainsi que des élus ce qui a permis une économie de 4 500 €. 4 heures de terrassement ont été nécessaires pour la pose des dés en béton (pour le maintien des agrès en terre), travaux réalisés gracieusement par l'entreprise Le Briquer TP.

Le coût du jeu étant initialement de 13 000 € TTC, le reste à payer pour la commune est donc de 8 500 €.

Les agrès sont accessibles avec différents niveaux de difficultés. A chaque étape du jeu, vous trouverez un panneau explicatif. Une table de pique-nique, un banc permettent aux parents de se poser. Ce parcours vient compléter l'offre existante et en appelle d'autres.



MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- > **Lundi** : 8h30-12h30 / 14h00-17h00
- > **Mardi** : 8h30-12h30
- > **Mercredi** : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- > **Jeudi** : 8h30-12h30
- > **Vendredi** : 8h30-12h30 / 14h00-17h00

☎ 02 96 35 10 53

✉ mairie.plufur@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DES ÉLUS

- > **Guélou Hervé**
Maire : mardi & jeudi de 11h00 à 12h00
- > **Le Corre Jean-Yves**
1^{er} adjoint : vendredi de 11h00 à 12h00
- > **Jamin-Kieffer Marie**
2^e adjointe : mercredi de 11h00 à 12h00
- > **Riou Michel**
3^e adjoint : samedi de 11h00 à 12h00
- > **Le Guyader Sabrina**
4^e adjointe : samedi (semaines impaires)
de 11h00 à 12h00

AGENCE POSTALE

HORAIRES D'OUVERTURE

- > **Lundi** : 9h00 - 11h45
- > **Mardi** : 9h00 - 11h45
- > **Mercredi** : 10h00 - 11h45
- > **Jeudi** : 9h00 - 11h45
- > **Vendredi** : 9h00 - 11h45
- > **Samedi** : 10h00 - 11h45

☎ 02 96 35 16 30

REMISE DES DICTIONNAIRES

Le vendredi 27 août a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants de Plufur qui quittent le CM2 pour vivre de nouvelles aventures au collège.

Cette année 2022, ils étaient 3 :

• Anaïs QUEGUINER • Manon TANGUY • Elyas GUITARD

Ce rite de passage, perpétué à Plufur depuis 1996, a lieu à la maison des services en présence du maire, Hervé Guelou et des membres du CCAS.

Ce temps convivial permet au maire de saluer le travail et l'implication de l'équipe pédagogique de l'école. En effet, il est important de souligner la grande qualité de l'enseignement dispensé ainsi que la stabilité de l'encadrement depuis plusieurs années. C'est un cadre rassurant et solide pour tous les enfants et un gage de sécurité et de réussite pour les parents.

Ce moment fut aussi ponctué par des sincères remerciements adressés au personnel de la cantine et au cuisinier Pascal, qui persiste à régaler délicieusement tous les enfants.

Le président du RPI, Jean Luc Pichouron, a évoqué brièvement l'achat d'un nouveau piano de cuisson subventionné à hauteur de 100%. Il a également annoncé la mise en place du repas à 1 € dès la rentrée de septembre 2022 pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1600 €. Ce sont là des avancées significatives pour le confort des enfants et le précieux budget des familles.

À l'issue de cette rencontre, nous avons conclu par le verre de l'amitié dans une belle ambiance détendue et conviviale.

Marie JK.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Petit rappel historique nécessaire :

De Paris aux frontières de l'Empire, de 1914 à 1918, tous les hommes dans la force de l'âge ont été mobilisés dans un conflit si meurtrier qu'il conserve encore aujourd'hui le nom de « Grande Guerre ».

Cette guerre fut totale : plus de 70 pays y ont participé, 70 millions de soldats ont été mobilisés, dont plus de

18 millions n'en sont pas revenus. Pour information, le nombre de soldats bretons morts lors de ce conflit est de l'ordre de 200 000, ce qui est un pourcentage supérieur à la moyenne nationale.

Depuis plus d'un siècle, la République Française perpétue la mémoire de ce conflit et rend hommage, chaque 11 novembre, à ses soldats morts pour la France. Si la date du 11 novembre est à ce jour devenue une date de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour spécifique, le 11 novembre 1918, où fut signé l'armistice qui mit fin aux combats de la première guerre mondiale.

C'est ensuite la loi du 28 février 2012 qui fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts de France, quelque soit le conflit évoqué.

Le 11 novembre devient une forme de catalyseur des mémoires des soldats tués aux combats, permettant pleinement aux opérations extérieures d'être intégrées à la mémoire collective.



À Plufur, cet hommage s'est déroulé en présence du maire, Hervé Guelou, du sénateur Gérard Lahellec, des élus et citoyens de la commune. Au départ de la maison des services, le cortège s'est rendu au monument aux morts dans l'église. Une gerbe y a été déposée suite à la lecture du texte officiel de la ministre des armées, ainsi que la liste des soldats tués lors de conflits en 2022.

Puis le cortège s'est dirigé vers la stèle du 19 mars pour un second hommage et le dépôt d'une seconde gerbe. À l'issue de ce temps de recueillement, l'ensemble des participants a été invité à se rendre à la maison des services pour partager un vin d'honneur.

Marie JK

LES COLIS DE NOËL

Le samedi 17 décembre 2022, les membres du CCAS se sont retrouvés à la maison des services pour organiser la distribution des colis de Noël aux personnes de Plufur résidant en structures hospitalières.

Cette année, nous avons décidé à l'unanimité lors d'une réunion CCAS, d'offrir également un colis aux personnes

de 90 ans et plus qui vivent toujours à leur domicile sur notre commune.

Au total, 11 colis ont été remis dès le samedi dans les Ehpad et 5 ont été offerts aux personnes à leur domicile.

Nous avons fait le choix de solliciter Fabien et Céline de la boulangerie pour nous conseiller lors de la confection des colis, que nous avons rempli de chocolats de Noël, de pâtes de fruits, de gâteaux bretons. La savonnerie de l'intendant, Bruno et Berenice, ont quant à eux fourni les savonnettes aux délicieux parfums. Thierry Dubois a complété par des pots de miel savoureux.

L'accueil qui nous a été réservé fut très chaleureux. Nos anciens ont bien apprécié de revoir les visages connus leur apportant sourires et petites nouvelles de Plufur. Nous espérons que ces modestes « lichouseries » auront pu ravir leurs papilles !!! Précisons que ces visites n'avaient pu se faire depuis 2019 en raison des mesures sanitaires dans les Ehpad.

Nous leur avons présenté à cette occasion nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Marie JK

PROJET : "HABITAT PARTAGÉ"

Les réunions de travail ont repris fin 2022 pour optimiser la mise en œuvre des travaux et clarifier les objectifs fixés en 2020.

Ce projet d'habitat autonome et partagé, et inclusif est plus que jamais d'actualité au vu des demandes importantes du parc locatif à Plufur. En effet, chaque semaine depuis quelques semaines, Amandine, la secrétaire de mairie, reçoit un ou deux appels de personnes, jeunes ou retraités, qui souhaitent venir s'installer sur notre commune.

Par ailleurs, les familles sollicitent également le CCAS pour trouver une location à l'année, ou pour se rapprocher du bourg si cela concerne un logement pour rompre l'isolement d'un parent âgé. Comme nous l'avions annoncé lors de notre premier numéro du bulletin municipal de 2020, nous tiendrons nos concitoyens informés régulièrement des avancées de nos réflexions.

Nous soumettrons nos premières propositions lors d'une réunion ouverte à tous dès que possible.

Marie JK

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Nous avons été contactés par le Dr Annick Guine, chirurgien-dentiste et présidente de l'association départementale de l'UFSBD (Union Française pour la santé bucco-dentaire). Elle se proposait de venir nous parler de la nécessité d'une bonne hygiène bucco-dentaire pour bien vieillir. Nous avons accueilli très favorablement cette proposition et la conférence a eu lieu le mardi 24 janvier dernier à la salle polyvalente en présence d'une dizaine de personnes.

Il nous a été rappelé que négliger son hygiène bucco-dentaire pouvait avoir des conséquences qui nuisent à la qualité de vie et peuvent entraîner des complications graves de l'état général de santé. Il en découle des douleurs (carie, abcès, gingivite...), des infections, des chutes (la perte des dents sans remplacement, les prothèses mal ajustées... augmentent le risque de chutes). Autre conséquence fréquente : la dénutrition. Les douleurs, les dents cassées ou absentes, les prothèses inadaptées ou non portées compliquent la mastication et donc la digestion. Lors de cette conférence, une démonstration d'une bonne méthode pour se brosser les dents a été présentée sur une mâchoire géante. Plusieurs recommandations ont été évoquées et un échange intéressant a eu lieu à l'issue de la présentation.

Les participantes-uniquement des femmes pour cette première expérience ont apprécié ce temps de réflexion par un couple de professionnels compétents et captivants tout en restant très accessibles. Mme Guine était ravie de revenir sur la terre de ces ancêtres Plufuriens et d'y retrouver des amitiés de sa jeunesse.

Marie JK

ÉTAT CIVIL

En 2022, nous avons enregistré 6 naissances, 5 décès, 1 mariage et 1 PACS (Pacte civil de solidarité) pour 543 habitants. Nous souhaitons la bienvenue à Yoann, Yanis, Luca, Louis, Lyse et Alexis.

Depuis Juillet 2022, il est possible de changer de nom de famille, de choisir le nom de son père, sa mère ou même les 2 et ce sur simple déclaration à l'Etat Civil de votre commune. A Plufur, nous avons enregistré 2 changements pour l'année passée.

PORTRAIT BERNARD PASQUIOU, MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE EN 1986.

Bernard est un visage familier de Plufur. Né en 1948, il a vécu avec ses parents au lieu-dit Kerampateller jusqu'à ses 20 ans.

Après avoir obtenu son certificat d'études puis un CAP serrurier, il fait son service militaire durant 16 mois à Tahiti.

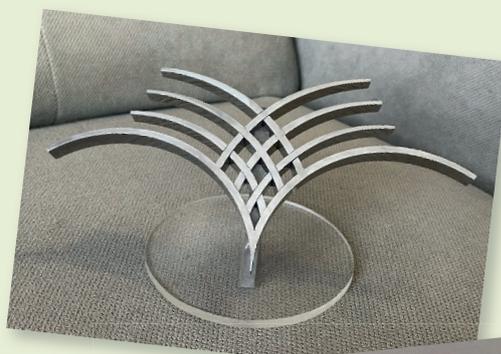
De retour en métropole, il embauche en région parisienne comme chaudronnier/ serrurier dans l'entreprise Talbot.

C'est au travail qu'il entend parler du concours de Meilleur Ouvrier de France. Il décide donc de s'y inscrire dans la catégorie « Ferronnerie D'Art ».

Pour cette épreuve, il reçoit des plans et dispose d'un temps donné pour la réalisation d'une pièce. C'est ainsi que durant un an, il passe tout son temps libre, soirées, week-ends, vacances soit environ 1000 heures pour s'atteler à son futur chef d'œuvre. Chef d'œuvre pour lequel il sera récompensé en 1986, du titre de Meilleur Ouvrier de France dans sa catégorie.

Ce titre de prestige est autant reconnu par les professionnels que par le grand public, il est décerné pour l'excellence du travail fourni. Plufur est honorée de compter parmi ses habitants un meilleur ouvrier de France.

Dorénavant retraité, Bernard est toujours très actif, notamment pour l'association Hentoù Treuz, Saint Florent ou encore comme bénévole dans les diverses manifestations au sein de la commune. C'est toujours avec le sourire qu'il accepte de rendre service.



*Afin d'admirer et se rendre compte
du travail de Bernard,
cette pièce est exposée temporairement
à la Maison des Services,
visible aux heures d'ouverture.*

EXPOSITIONS

En 2022, la Maison des services a exposé durant quelques mois une exposition « Noms de Noms » prêtée par l'association Ti Ar Vro de Cavan. Une exposition qui se voulait ludique, adaptée aux adultes comme aux enfants. Les élèves de Plufur ont ainsi pu venir la voir avec leurs professeurs.

Ils y ont découvert l'origine des noms de familles qui sont des marqueurs importants d'un territoire. Le nom de famille se transmet de génération en génération, parfois à travers les siècles.

En Bretagne, il est bien souvent en breton et se réfère à un métier, un trait de caractère ou encore une caractéristique physique. L'exposition constituée de 6 panneaux roll-up vous explique tout. Un panneau est consacré aux noms de famille d'Europe et 2 panneaux aux noms de famille du monde.

AUTRES EXPOSITIONS

Daniel Parmentier, habitant de Plufur, expose des toiles mais aussi différentes sculptures de bois.



La Maison des services expose les toiles de Daniel Parmentier, mais aussi quelques sculptures de bois depuis plusieurs semaines.

Autodidacte, la musique, les peintures, les sculptures sur bois rythment ses journées depuis sa retraite. Plufurien d'adoption, Daniel a déjà exposé à Ti An Holl à Plestin les Grèves par exemple. Il a joué de l'orgue de Barbarie dans des fêtes voisines comme au festival de Lanvellec.

C'est donc un honneur pour nous de présenter ses œuvres au public de Plufur. L'exposition n'a pas de durée dans le temps et sera amenée à évoluer.

LE COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation a été créé en fin d'année 2022 pour reprendre les activités du Comité des Fêtes et du Club de la 3^e jeunesse.

C'est avec joie que les diverses animations ont pu reprendre : jeux de société, jeux de boules, randonnées.

Le 4 décembre, une vingtaine de personnes s'est réunie pour un après-midi jeux de société intergénérationnel.



Les jeux du Club ont repris chaque deuxième mercredi du mois. Le traditionnel repas de fin d'année n'ayant pu avoir lieu avant les fêtes s'est tenu le 11 janvier dans la joie et la convivialité.



LA CHORALE

C'est avec une joie non dissimulée que la Chorale de Plufur a repris du service avec comme Chef d'orchestre, notre cher ami Maurice Derrien. Les chanteurs se réunissent le lundi à 18h30 en période scolaire à la salle polyvalente. L'ambiance y est toujours chaleureuse. N'hésitez pas à venir, toutes les voix y sont les bienvenues.

L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre 2022 à l'école de Plufur, la vie reprend son cours, les activités aussi. 2 sorties cinéma ont été organisées pour les 3 classes, au cinéma du Douron à Plestin Les Grèves. Les enseignantes de CP-CE et CE2-CM ont sollicité l'intervention de Ti Ar Vro sur le thème de la culture bretonne : contes et danses bretonnes.

Le cycle Gouren avec Ti Ar Gouren a commencé (actuellement tous les mardis après-midi) pour les trois classes de l'école.

Tous les vendredis après-midi a lieu une séance de musique avec Yann Gueguen de l'école de musique avec pour objectif l'élaboration d'un livre musical sur le thème des contes et légendes bretonnes.

En lien avec l'association Rencontre Internationales de Musique Ancienne en Trégor (RIMAT) de Lanvellec, les élèves de CM ont assisté à une répétition d'un concert de

musique ancienne dans le cadre du festival de musique ancienne du Trégor. Le projet se poursuivra en période 5 avec l'intervention d'un musicien et d'un danseur.

Le projet WATTY ayant pour but d'enseigner les gestes éco-citoyens aux économies d'eau et d'énergie a démarré, une intervention ayant eu lieu en janvier, l'autre en février.

Début Mars, les élèves ont participé à la semaine des mathématiques, avec des énigmes à résoudre quotidiennement.

Une rencontre sportive est prévue le 21 Mars avec les écoles du secteur de Plestin Les Grèves pour les CM.

Courant Avril, un séjour patrimoine « visite du Mont Saint-Michel et des plages du débarquement » avec nuitée est organisé pour les élèves de CM1/CM2.

Ce même mois est programmé un spectacle à la salle An Dour Meur de Plestin Les Grèves.

Infos pratiques

PESTICIDES ET FOSSÉS

Rappel : il est absolument interdit de traiter les abords de fossés ainsi que les fossés et avaloirs avec des pesticides quelqu'ils soient. On voit encore des fossés traités, en petit nombre, il est vrai, à proximité de ruisseaux.

Ces produits se retrouvent dans la mer et en passant dans les prises d'eau d'usines de traitements d'eau potable. Le coût de ces traitements est de plus en plus élevé et compliqué.

Les agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) anciennement police de l'eau les gendarmes et la police pourraient être appelés à verbaliser.

Arrêté du Préfet des Côtes d'Armor relatif à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau du 1 février 2008 qui prévoit, en cas d'infraction des peines pouvant aller jusqu'à 75000 euros d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

L'arrêté est disponible à la mairie.

FRELONS ASIATIQUES

La période est venue de piéger les futures reines de frelons asiatiques. Ce sont les premières à sortir de la période d'hivernage pour installer ce que l'appelle un nid primaire qui aura la taille d'un petit ballon. Quand elle aura élevé un petit nombre d'ouvrières elles quitteront le nid primaire pour fonder un nid secondaire beaucoup plus grand et imposant souvent en haut d'un arbre et ce de manière discrète. Mais on peut également les trouver dans des hangars ou même dans des greniers non fréquentés.

On trouve dans le commerce des pièges prêts à servir, il est également possible d'en fabriquer à partir d'une bouteille en plastique type bouteille d'eau de 1,5 l.

Il suffit de percer trois trous sur le pourtour avec un couteau pointu pour permettre au frelon d'y pénétrer ainsi que le bouchon d'y enfile soit un bout de ficelle ou de fil de fer afin de l'accrocher à une branche entre 1,5 m et 2 m de hauteur sans oublier, évidemment, de faire couler dans le fond de la bouteille l'appât constitué de trois ingrédients : du vin blanc sec, du jus de cassis, et de bière brune dans la même proportion.

Si vous avez repéré un nid dans un arbre près de chez vous l'idéal est d'installer le piège à proximité. De temps en temps il faudra surveiller le piège et rajouter de l'appât pour maintenir l'efficacité du piège, Il faudra les enlever à la mi mai. On trouve, également, des pièges dans les jardinerie.



AGENDA DES ASSOCIATIONS

- **2 Avril** : Petit Pardon - Marché artisanal, barbecue, randonnée animée / Comité d'Animation
- **8 Mai** : Repas des anciens / CCAS
- **18 Juin** : Kermesse des écoles à Lanvellec / APE
- **24 Juin** : Passage de la Pierre Le Bigaut
- **14 Juillet** : Repas Langue de bœuf / Association St Florent
- **23 Juillet** : Vide Grenier + Concours de boules / Comité d'animation
- **29 & 30 Juillet** : Vente de livres de la Bibliothèque
- **15 Août** : Pot au Feu / Amicale Laïque
- **9 & 10 Septembre** : Grand pardon / Comité d'Animation
- **16 & 17 Septembre** : Journées du Patrimoine

ACTIVITÉS À L'ANNÉE :

- **Le 2^e mercredi de chaque mois, 14h** : Après-midi jeux, randonnées, boules...
- **Tous les lundis, 18h30** (Sauf pendant les vacances scolaires) : Chorale
- **Mercredi, 19h30** : Renforcement musculaire

AUX COMPTOIRS

Fabien & Céline vous accueillent dans leur boulangerie, épicerie, bar, tabac. Livraison possible sur demande.

- **Lundi** : Fermé
- **Mardi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Mercredi** : 7h30-13h00
- **Jeudi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Vendredi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Samedi** : 7h30-13h00 / 16h00-19h30
- **Dimanche** : 7h30-13h00

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h00-12h00
Samedi : 10h00-12h00



LES HORAIRES DE TRAIN DE LA GARE : DU LUNDI AU VENDREDI

Vers Brest : 6h33
Vers Plouaret : 18h32



LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE PLESTIN-LES-GRÈVES

Tél. 07 85 58 46 28

Horaires d'hiver jusqu'au 30/04

→ **Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

COLLECTES DES DÉCHETS

Poubelle Jaune : semaines paires

Poubelle noire : semaines impaires

PENSEZ À SORTIR VOS POUBELLES MAIS SURTOUT, À LES RENTRER !



COLLECTES DES ENCOMBRANTS

2 mai / 1^{er} Août / 31 Octobre

Inscriptions préalables au 02 96 05 55 55 ou info-usagers@lannion-tregor.com

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Rossi Cindy

Place Jean Le Bras
07 83 93 54 40

Claudie Morvan

Lesteo
02 96 35 15 80

CABINET INFIRMIER

Morgane Le Bras : 4, rue Jules Ferry - Plufur
Tél. 02 96 37 44 50

KINÉSITHÉRAPEUTE

Ernest Diallo : Tél. 02 96 15 85 64

ECOLE / RPI

Ecole maternelle : 1 Rue du Château - 22420 Lanvellec
Directrice : Anne-Marie Le Lannou - Tél. 02 96 35 12 99

Ecole maternelle : 11 Rue de l'École - 22310 Trémel
Directeur : Yves Le Tallec - Tél. 02 96 35 17 69

Ecole primaire : 21 Jules Ferry - 22310 Plufur
Directrice : Emmanuelle Jollivet - Tél. 02 96 35 11 52

Président du RPI : Jean- Luc Pichouron

Secrétaire : Jennifer Leforestier

Permanences : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 8h30 à 12h30

24 Rue Beaumanoir - 22310 Trémel
Tél. 06 40 58 03 14

selpt.tremel@outlook.fr

AR SOUDARD DISTROET D'AR GÊR (LE RETOUR DU SOLDAT A LA MAISON)

*A gaoz an degouezhioù, - oui, dans l'Europe entière
Kalz a domajoù - pendant tous ces temps de guerre
Un devezh, ya 'barzh un atak, - un Breton de notre pays
A zo bet sur gwall bleset - entre les mains de l'ennemi
Na nevoa ket an droed da skrivañ - il souffrait en même temps
Soufrañsoù dimeus ar re vrasañ - il avait enduré
En ospital en Alamagn - il était ainsi soigné
Neuze kabiten e rujumant - du secteur où il était
A zegasas un tamm keloù - à sa femme à son foyer
Hag a lavaras e oa kollet - on appelle, on a trouvé
E vedailhenn, e gabotenn - votre mari doit être tué
Neuze kanet ofern an interamant - et service et libéra.
A-benn ur pennad goude, - la femme se remaria
Pa devoa kavet un den a-feson, - qu'elle connaissait depuis longtemps
Evit sikour da labourat - pour élever ses deux enfants
Kavet kalz a okupasion - une grande ferme à travailler
Surtout en amzer an eost - elle avait besoin d'être aidé
Met pa deus kavet en Alamagn, - O oui son premier mari
Hemañ timat tostaas d'ar gêr, - il était très ennuyé
Ha gant an dud o kontañ dezhañ - que sa femme s'était remariée
Krediñ a rae parfetamant - qu'elle s'était remariée
Pell 'zo meus ket degaset keloù, - sur, elle me croyait tué
Da nav eur hanter deus an noz - à la porte il a frappé
Neuze c'houlennas digor - ouvrez moi s'il vous plaît
Ar plac'h a lâras d'he eil bried, - oui avec une voix en tremblant
M'eus anveet mouezh an den-se, - oui c'est mon premier amant
Hemañ glask ket kontañ kantikoù - en lui disant ce n'est pas vrai
Met digor dezhañ an nor - et on verra qui c'est
Pa oa digoret dezhañ an nor - et la chandelle allumée
Sertenamant oa anveet an den-se, - les larmes versent dans le foyer
O welet an den maleürus-se, - oui avec un bras perdu
Ar bihanañ deus e vugale, - certes ne le reconnaît plus
Pehini n'oa nemet tri bloaz - le deuxième a cinq ans
A gomañsas da grial - dans les bras de leur pauvre maman
Ar plac'h neuze a skuilhas daerou - vers le ciel elle se dressa
En deiz a-raok e oan trubuilhet - mais jamais tant de tracas
Daou vloaz hanter on bet intañvez - et maintenant j'ai deux maris
Met an eilvet deus oute - il faut bien qu'il s'enfuit
Reglamant kont a zo bet neuze - huit cents cents francs il a versés
Ha nevoa pozet war ar boutik - mais il faut les lui rembourser
Tout e amzer dezhañ vo paeet - pour le travail qu'il a fait
En noz pa vez labouret - cela n'est pas à compté
Renkas neuze intenteal - oui comme un chien battu
Ha kredit 'barzh ar c'harter - qu'on ne le reverrait plus
Ha me ho ped paotred yaouank - si vous voulez vous marier
Non pas da serten gwraezh à ceux - qui sont mobilisés
Ha pa soñjefet an nebeutañ - vous pourrez être battu
Ha stlapet ha distlapet - par le balai dans la rue.*

Francis Le Quernec

Le 22 décembre 2022 nous quittait, à l'âge de 91 ans, un habitant de Plufur bien connu, Francis Le Quernec.

Il avait exploité, avec son épouse Odette, la ferme de Guibell Vras pendant de longues années. Il fut également adjoint au maire de 1983 à 1995.

Il était né à Paris dans le XII^e arrondissement le 5 avril 1931 où travaillaient ses parents.

Au décès de son père en janvier 1933 il sera confié à sa grand-mère de Lanvellec qui avait des talents de chanteuse et qui lui transmettra son répertoire.

Il y a quelques années Rémi Huet et son beau frère Rolland Geffroy, Plufuriens bien connus, ont eu l'excellente idée de l'enregistrer.

Au moment de boucler ce bulletin municipal, il nous a paru intéressant d'écouter ces enregistrements et d'en transcrire un des chants.

Il s'agit d'une chanson écrite après la Grande Guerre et qui raconte le retour d'un soldat que l'on croyait disparu et décédé au cours d'une des nombreuses batailles qui ont jallonné cette guerre, alors qu'il était blessé et soigné dans un hôpital en Allemagne.

On retrouve le même thème dans une chanson en breton que l'on peut encore entendre dans les festoù-noz : « Nozvezh kentañ ma eured » : La première nuit de mes noces je reçu l'ordre d'aller servir le roi... Il s'agit d'une chanson plus ancienne et qui concerne un marin qui ne revient que sept ans plus tard, mais il y a quelques similitudes qui ont pu inspirer l'auteur de notre chanson bilingue.

Francis évoque le répertoire important de sa grand-mère, elle chantait, en particulier, les chansons de Jean Louis Guyader né à Plestin en 1857 et décédé à Plufur en 1925. En 1906 il épousa Yvonne Kerdudo la photographe que l'on connaît dont il divorça quelques années plus tard.

Jean Yves le Corre

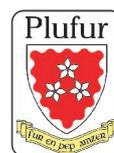


ÉDITION ET PRODUCTION

Directeur de la publication
Hervé GUÉLOU,
Maire de Plufur.

Commission communication
Hervé GUÉLOU,
Sabrina LE GUYADER
et Erwan LE GALL

Rédaction
Commission communication,
conseillers, associations.



Crédit photos
Erwan Le Gall,
Le Télégramme,
Séverine Capra.

Conception et impression
Le p'tit imprimeur.bzh
Tél. 02 98 72 84 69
BAT du 13/03/2023